

## Information relative au nombre total de droits de vote (dénominateur)

**Liège, Belgique – 22 janvier 2025, 18.00 CEST – Information réglementée** – Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses, Hyloris Pharmaceuticals SA ('Hyloris') publie les informations ci-dessous.

- Capital: EUR 140.001,87
- Nombre total de titres conférant le droit de vote: 28.000.374 (liés à des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur): 28.000.374 (tous liés aux actions ordinaires)
- Nombre de droits de souscrire à des titres avec droits de vote non encore émis:
  - Conformément au régime du Plan ESOP Warrants 2020: 119.500 droits de souscription annulés et 61.000 droits de souscription restants donnant droit à 61.000 actions ordinaires
  - Conformément au régime du Plan ESOP Warrants 2022: 95.000 droits de souscription annulés et 28.813 droits de souscription restants donnant droit à 28.813 actions ordinaires
  - Conformément au régime du Plan ESOP Warrants 2025: 650.000 droits de souscription donnant droit à 650.000 actions ordinaires
  - Au total 739.813 droits de souscription donnant droit à 739.813 actions ordinaires

À la suite de l'expiration de 306.125 warrants dans le cadre du Plan ESOP Warrants 2019, Hyloris annonce que le Conseil d'administration a approuvé l'émission de 650.000 warrants le 20 janvier 2025. Ces nouveaux warrants, émis dans le cadre du Plan ESOP Warrants 2025, sont destinés aux employés clés, consultants, membres de l'équipe de direction et certains administrateurs. Ces nouveaux warrants ont été émis le 20 janvier 2025, concomitamment avec l'annulation de 214.500 warrants existants.

Les warrants émis dans le cadre du Plan ESOP Warrants 2025 ont une durée de six ans à compter de la date d'émission. Ils sont soumis à des conditions d'acquisition sur une période de quatre ans. Ils ne sont généralement pas transférables et, en principe, ne peuvent pas être exercés avant le quatrième anniversaire de la date d'attribution (soit le 20 janvier 2029). Chaque warrant donne droit de souscrire à une nouvelle action de Hyloris. En cas d'exercice des warrants, Hyloris demandera l'admission à la cotation des nouvelles actions résultantes sur Euronext Bruxelles. Les warrants eux-mêmes ne seront pas cotés sur un marché boursier.

\*\*\*



**Pour plus d'informations, contactez Hyloris Pharmaceuticals :**

Stijn Van Rompay, co-directeur général

[Stijn.vanrompay@hyloris.com](mailto:Stijn.vanrompay@hyloris.com)

+32 (0)4 346 02 07

Thomas Jacobsen, co-directeur général

[Thomas.jacobsen@hyloris.com](mailto:Thomas.jacobsen@hyloris.com)

**À propos de Hyloris Pharmaceuticals**

Hyloris est une société biopharmaceutique spécialisée dans l'innovation, la reformulation et le repositionnement de médicaments existants afin de répondre à de nombreux besoins en matière de soins de santé et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels et aux organismes de soins de santé.

La stratégie de développement de la société se concentre principalement sur l'exploitation des voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)2 de la FDA aux États-Unis ou des voies réglementaires similaires dans d'autres régions, qui sont spécifiquement conçues pour les produits pharmaceutiques dont la sécurité et l'efficacité de la molécule ont déjà été établies. Ce type de voie réglementaire peut réduire la charge clinique nécessaire à la mise sur le marché d'un produit, raccourcir considérablement les délais de développement et réduire les coûts et les risques.

Hyloris a constitué un vaste portefeuille breveté de 19 produits à valeur ajoutée, reformulés et réutilisés, susceptibles d'offrir des avantages significatifs par rapport aux alternatives disponibles. Deux produits sont actuellement en phase initiale de commercialisation avec des partenaires: Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur post-opératoire. En dehors de son axe stratégique principal, la société a également 1 produit générique à haute barrière approuvé et lancé aux États-Unis et 2 produits génériques à haute barrière en cours de développement.

Hyloris est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez le site [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com) et suivez-nous sur LinkedIn.

